

SESSION 2013

---

AGRÉGATION  
CONCOURS INTERNE  
ET CAER

Section : ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

COMPOSITION SUR LES DONNÉES SCIENTIFIQUES  
DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVE

Durée : 6 heures

---

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.*

*Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.*

*De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.*

**NB : La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.**

**Tournez la page S.V.P.**

A

**Sujet: Comment les enseignants d'EPS peuvent-ils contribuer à l'éducation pour la santé en permettant aux élèves de construire des compétences dans les différentes dimensions de la discipline ?**

**Vous construirez et illustrerez vos propositions à partir de connaissances scientifiques, institutionnelles, professionnelles et en prenant en compte le contexte particulier du collège proposé en annexe.**

**Le dossier d'appui comprend cinq documents : des synthèses et des extraits des projets d'établissement, d'EPS et d'AS, des caractéristiques des élèves dans deux classes de troisième du collège, une note de la DEPP.**

### **Composition du dossier**

**Document 1** : Projet d'établissement (extrait)

**Document 2** : Projet pédagogique d'éducation physique et sportive (extrait)

**Document 3** : Projet de l'association sportive (extrait)

**Document 4** : Deux classes de 3<sup>ème</sup> et caractéristiques des élèves (extrait)

**Document 5** : note d'information 11-17 DEPP 2011 « l'éducation à la santé dans les établissements du second degré (2008-2009) » (extrait)

## Le projet d'établissement du collège (extrait)

### Quelques chiffres :

#### Effectifs par niveau

6 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	Total
97	112	115	91	415

L'une des caractéristiques de l'établissement est la diversité des élèves :

- 35% des élèves sont issus d'une école élémentaire classée en éducation prioritaire
- 35% des élèves sont issus de plusieurs écoles hors éducation prioritaire
- 30% sont issus d'écoles hors secteur avec une forte demande vers les sections sportives scolaires et sections européennes

#### Devenir des élèves de 3<sup>ème</sup> (en %)

Orientation	COLLEGE	ACADEMIE	FRANCE
3 <sup>ème</sup> - 2 <sup>nde</sup> G T	58,0	56,5	58,9
3 <sup>ème</sup> - 2 <sup>nde</sup> BAC PRO	19,0	19,1	16,8
3 <sup>ème</sup> - 2 <sup>nde</sup> CAP	7,0	7,6	7,0
Redoublement	7,0	4,8	4,9
Autres : CFA...	9,0	12,1	12,3

#### Réussite au DNB

Evaluation DNB	COLLEGE	ACADEMIE
DNB contrôle continu*	11,98	12,40
DNB contrôle terminal*	9,24	10,31
DNB Taux de réussite	75,9%	84,1%

\*Les lignes "DNB Contrôle Continu" et "DNB Contrôle Terminal" (Français, Mathématiques, Histoire-Géographie) correspondent à des moyennes de notes sur 20.

### Objectifs et actions

#### 1- Objectif n°1 : construire le projet d'orientation de chacun

Faire progresser tous les élèves à leur rythme et leur donner la possibilité d'une orientation positive et souhaitée.

##### - La constitution des classes

Il est nécessaire d'avoir une hétérogénéité maîtrisée des classes. Les classes de sixième sont constituées après une rencontre avec les maîtres des écoles élémentaires. Les autres classes sont constituées en concertation avec les équipes pédagogiques. Les élèves des sections européennes sont regroupés en dehors de leurs classes habituelles pour suivre des enseignements spécifiques après un oral d'entretien de motivation en fin de 5<sup>ème</sup>. Une classe de troisième regroupe un fort pourcentage d'élèves de ces sections. Les élèves de la section sportive scolaire football sont répartis dans différentes classes.

##### - La gestion de la diversité des élèves et le traitement de la difficulté

Des actions de soutien et de remédiation intégrées dans les emplois du temps des élèves, en français et en mathématiques, sont mises en place sur les quatre niveaux. (...)

Depuis la rentrée 2008, des Projets Personnalisés de Réussite Educative (P.P.R.E) sont mis en œuvre pour une prise en charge renforcée et individualisée des élèves les plus en difficulté.

Assuré par des professeurs volontaires, un assistant pédagogique, des assistants d'éducation et des intervenants extérieurs, l'accompagnement éducatif est proposé aux élèves volontaires, après négociation avec les familles. Ces actions consistent en une aide disciplinaire, une aide méthodologique, une aide aux devoirs, des ateliers divers, qu'ils soient culturels, sportifs, informatiques ou scientifiques. Le volet sportif permet la découverte de multiples activités en lien avec les associations sportives de la ville.

Des projets spécifiques visent à faire travailler des classes selon un thème transversal (culturel, sportif, scientifique...) On peut aller jusqu'à l'organisation d'un séjour hors établissement, autour d'une activité précise.

Une section sportive scolaire est proposée par l'établissement (spécialité football) à des élèves des niveaux : 5<sup>ème</sup> (12 élèves), 4<sup>ème</sup> (12 élèves) et 3<sup>ème</sup> (10 élèves). Elle est réservée en priorité aux enfants issus d'écoles en éducation prioritaire.

### **c- L'éducation à l'orientation**

(...)

### **d- Le suivi des élèves**

La poursuite des rencontres entre les familles et les professeurs est indispensable. Ces rencontres peuvent avoir lieu lors des bilans de début d'année avec les professeurs principaux, lors de rencontres parents-professeurs ou encore lors d'une remise directe des bulletins trimestriels à certaines familles.

Le suivi des élèves passe également par le développement de la liaison entre l'école élémentaire et le collège, par le biais du CESC (comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté) de réseau. En effet on observe dès la classe de 6<sup>ème</sup> de nombreux élèves en surpoids, des consommations problématiques (boissons, cigarettes, alimentation irrégulière ...).

## **2- Objectif n°2 : développer la citoyenneté**

Préparer les élèves à devenir des citoyens responsables, leur apprendre à vivre dans la communauté. Mieux associer les familles au suivi de la scolarité de leurs enfants et à la vie de l'établissement. (...)

Le rôle du Foyer socio-éducatif dans la vie de l'établissement doit être renforcé et mieux impliquer les élèves et les parents. Il faut favoriser la participation des élèves à des projets citoyens en travaillant en partenariat avec des associations de quartier, la mairie ou encore le Conseil général.

Le CESC met en œuvre et évalue un projet éducatif en matière d'éducation à la citoyenneté, à la santé et de prévention de la violence. La politique éducative de santé contribue à la réussite de tous les élèves, selon deux aspects : le suivi de santé et l'éducation à la santé. Outre les bilans de santé réguliers et le suivi des élèves repérés, c'est un objectif fort dans le collège concernant l'éducation nutritionnelle, la promotion des activités physiques, la prévention du mal-être, l'éducation à la responsabilité face aux risques...

## **3- Objectif n°3 : garantir l'accès à la culture pour tous**

Poursuivre les efforts entrepris pour permettre aux élèves de bénéficier de visites et voyages dans le cadre des enseignements (visites de musées, théâtre, expositions, spectacles musicaux).

Inviter, au sein de l'établissement, des acteurs, des conteurs, des musiciens, des danseurs, des sportifs reconnus, des professionnels du spectacle est un moyen de faire venir la culture au collège. La participation à des concours (histoire, mathématiques, latin, etc...) est offerte. L'adhésion à l'association sportive est recherchée (UNSS). Des stages de découverte d'activités physiques et sportives de plein air (APPN) sont s'organisés. (...)

## **Quelques points particuliers**

### **Une grande diversité d'élèves**

Les résultats des évaluations de sixième ont été, jusqu'en 2010, en-dessous des moyennes académiques, elles-mêmes en-dessous des moyennes nationales. Ce constat est confirmé dès le premier trimestre par le nombre important d'élèves de sixième en difficulté ou en grande difficulté, ne maîtrisant pas ou pas suffisamment les compétences de base.

Il faut toutefois insister sur l'extrême hétérogénéité des résultats selon l'origine des enfants, avec un très net handicap pour l'école classée en éducation prioritaire. Cette hétérogénéité est une caractéristique essentielle de cet établissement au recrutement atypique qui va d'enfants venant d'un quartier socialement défavorisé (où est implantée une école classée en éducation prioritaire), d'enfants choisissant ce collège pour la qualité des sections européennes. (...)

Le taux de passage en seconde générale se situe dans les moyennes académiques ou légèrement en-dessous. La réussite des élèves au lycée, mesurée par les orientations en fin de seconde, est assez satisfaisante mais sur ce plan aussi, la diversité demeure.

L'affectation en seconde professionnelle progresse : de moins en moins d'élèves restent sans affectation. Cependant, il existe encore quelques décalages entre les vœux exprimés par les élèves en termes de spécialité et l'affectation obtenue, des décalages qui nécessitent d'aller plus en profondeur dans la préparation de l'orientation. On se heurte surtout à des peurs causées par des déplacements vers des établissements éloignés ou dans des quartiers que l'on ne connaît pas ; phénomènes d'autant plus importants dans les milieux sociaux défavorisés.

## **Les comportements**

Le taux d'absentéisme reste stable, à un niveau raisonnable. Une réelle amélioration a été obtenue dans le comportement des élèves au collège. Il n'y a pas de cas de violence grave, de racket, de racisme et les conflits restent mineurs et bien maîtrisés. Quelques groupes d'élèves se distinguent et marquent leur territoire (sportifs, sections européennes) sans toutefois nuire à l'ambiance générale. En revanche, et cela semble s'être accentué depuis 2 ou 3 ans, les incivilités, le manque de respect verbal et de politesse, voire parfois l'insulte demeurent les principales préoccupations et sont pratiquement les seuls motifs de traduction d'élèves devant le conseil de discipline.

## **L'équipe de vie scolaire**

Elle regroupe, autour du Conseiller Principal d'Education, de 8 assistants d'éducation et d'un assistant pédagogique, tous impliqués dans des tâches de surveillance, de suivi pédagogique et d'animation.

## **L'implication des familles**

L'implication des parents dans la vie de l'établissement reste insuffisante et n'est le fait que de quelques parents des catégories sociales les plus favorisées qui participent aux différentes instances et conseils de classes. En revanche, individuellement, la majorité des familles répondent à nos sollicitations pour des questions concernant leur propre enfant.

## **La citoyenneté et la culture**

Les actions de citoyenneté, dans lesquelles les élèves s'impliquent directement, sont limitées et on observe peu d'initiatives de la part des élèves. Ces initiatives doivent être impulsées par la vie scolaire, en particulier dans le cadre du foyer socio-éducatif, et se sont toutefois développées depuis la mise en place de l'accompagnement éducatif avec des volets aide aux devoirs et sportif très dynamiques. (...)

## **La contribution de l'EPS à la validation du socle commun**

L'équipe éducative du collège a choisi de se répartir la validation des différentes compétences du socle commun. Des groupes restreints d'enseignants évaluent et valident ainsi prioritairement certaines compétences qui peuvent ensuite être rediscutées en commission de validation. Les enseignants d'EPS interviennent ainsi prioritairement dans la validation des éléments suivants :

### **Compétences sociales et civiques (C 6)**

- Respecter les règles de la vie collective (validation réalisée par le professeur d'EPS en concertation avec le professeur principal et le CPE)
- Comprendre l'importance du respect mutuel et accepter toutes les différences (validation réalisée par le professeur d'EPS en concertation avec le professeur principal et le CPE)

### **L'autonomie et l'initiative (C 7)**

- Identifier ses points forts et ses points faibles dans des situations variées
- Mobiliser à bon escient ses capacités motrices dans le cadre d'une préparation physique (sportive ou artistique) adaptée à son potentiel.
- Savoir nager
- Manifester curiosité, créativité, motivation à travers des activités conduites ou reconnues par l'établissement (validation réalisée par le professeur d'EPS en concertation avec le professeur principal et le CPE)

A ces éléments mettant en jeu directement l'EPS s'ajoutent les items que les enseignants d'EPS peuvent valider dans le cadre de leur fonction de professeur principal :

Exemple en 5ème : Assumer des rôles, prendre des initiatives et des décisions.

Exemple en 3ème : Se familiariser avec l'environnement économique, les entreprises, les métiers de secteurs et de niveaux de qualification variés.

## **Les équipements sportifs de la ville**

Le patrimoine de la ville est vaste. C'est une ville très sportive avec un taux de licenciés dans les différents clubs sportifs de près de 23%, beaucoup de dirigeants bénévoles, éducateurs et entraîneurs. En ce qui concerne le secteur sportif, le collège partage avec d'autres établissements structures et équipements sportifs de la ville :

- Le parc Municipal des Sports qui comprend : un terrain d'honneur de football, un terrain de football stabilisé, un terrain de football synthétique, un terrain de rugby, une piste d'athlétisme, un plateau d'évolution, un gymnase (multisports), un parc assez vaste pour la course d'orientation.
- L'espace football de la ville avec des terrains gazonnés utilisés par la section football.
- Un complexe sportif avec des salles de tennis de table, lutte, judo, boxe, danse
- Une salle polyvalente (à dominante basket) et deux salles polyvalentes (à dominante danse et gymnastique).
- Une piscine (15 minutes de déplacement)

## PROJET PEDAGOGIQUE EPS (extrait)

Le collège contribue à développer la personnalité de chaque élève, à favoriser sa socialisation et sa compréhension du monde contemporain. Cette formation doit permettre à tous les élèves d'acquérir les repères nécessaires à l'exercice de leur citoyenneté.

Dans cette optique, nous essaierons de développer 4 axes principaux en vue de respecter la finalité définie dans les programmes d'août 2008 :

« Former un citoyen cultivé, lucide, autonome, physiquement et socialement cultivé. »

### 1- Education à la citoyenneté & règles de vie en communauté

(cf. *Compétence Sociale : agir dans le respect*)

- Connaître et respecter des règles et des consignes de fonctionnement.
- Connaître et respecter des règles de travail en groupe et d'attitudes attendues en collectivité.
- Eprouver sa volonté de vaincre dans le respect de l'adversaire, de ses partenaires et de l'arbitre.
- Savoir perdre et gagner loyalement.
- Accepter les différences (de niveau, de sexe, d'origine).
- Etre responsable des tâches assignées.

### 2- Acquisition de méthodes de travail

(cf. *Compétence Méthodologique: se mettre en projet, organiser et assumer des rôles sociaux et des responsabilités*)

- Apprendre à travailler en groupe.
- Apprendre à travailler en atelier : aller vers un travail en autonomie.
- Travailler avec des fiches.
- S'investir dans un projet personnel.
- Participer à la mise en place du matériel et à son rangement : s'investir dans une tâche du début à la fin.
- Connaître et respecter les consignes de sécurité.
- Accepter de s'échauffer avant toute pratique.

### 3- Gestion de son apprentissage et de sa pratique

(cf. *Compétence méthodologique : se connaître, se préparer, se préserver*)

- Connaître et évaluer ses capacités : se situer par rapport aux autres et s'engager dans un projet adapté.
- Mettre en relation les critères de réussite et le but à atteindre.
- Connaître les bases d'un échauffement pour s'engager progressivement dans une activité (gérer sa vie physique future).
- Accepter de travailler en groupes de niveau (notamment en natation, où l'on travaille à 3 professeurs pour 2 classes, et où l'on met en place du soutien natation).

### 4- Ouverture sur l'extérieur

(cf. *Objectif: accéder au patrimoine de la culture physique et sportive*)

- Découvrir et s'éprouver dans un maximum d'activités.
- Connaître les règles des activités proposées.
- Solliciter l'envie d'avoir une pratique régulière en dehors de l'école (l'AS).
- Accepter de pratiquer, sans *a priori*, des activités à connotation féminine ou masculine.
- Participer au stage EPS afin de découvrir des activités de pleine nature : c'est un stage organisé en 2 sessions de 3 jours et ouvert à toutes les classes de 5<sup>ème</sup>, les objectifs principaux étant la découverte de nouvelles activités (escalade, VTT, kayak, golf, tir à l'arc, voile), la pratique de la course d'orientation dans un nouveau cadre, vivre en

collectivité (stage en autonomie au niveau des repas donc les élèves participent à la préparation ainsi qu'aux tâches ménagères) et sortir du cocon familial et du quartier.

- Faire de la section sportive football une plus-value : elle doit être pour les élèves en particulier, et pour le collège en général, un pôle de réussite éducative à travers une certaine reconnaissance sociale.

### Rappel de quelques orientations choisies par l'équipe enseignante (...)

#### **Natation:**

Mode de fonctionnement par rapport aux contraintes structurelles (piscine à 15 minutes de déplacement):

- 6<sup>ème</sup>: 2 classes, 3 enseignants, 3 groupes de besoins
- 5<sup>ème</sup>: 1 classe, 2 enseignants, 2 groupes de besoins

#### **Choix de découper les horaires classes en 2h + 1h (sauf pour les 6<sup>ème</sup> : 2h + 2h) afin de nous permettre de continuer à utiliser des installations extra-muros.**

- Découpage de l'année scolaire en 4 grands cycles, d'environ 7 à 8 semaines :
  - cycle 1 : début septembre à mi-novembre
  - cycle 2 : de mi-novembre à fin janvier
  - cycle 3 : de fin janvier à mi-avril
  - cycle 4: de mi-avril à juillet

### Programmation des activités à enseigner par niveau de classe

Groupe d'activités	6 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>
Activités athlétiques	½ fond	½ fond	½ fond	½ fond
Activités gymniques	Gymnastique	Acrosport	Acrosport	Acrosport
Activités de natation sportive	Natation Vitesse	Natation Vitesse		
Activités d'opposition duelle (sport de raquette)	Badminton Tennis de table	Badminton Tennis de table	Badminton Tennis de table	Badminton Tennis de table
Activités de coopération et d'opposition (sports collectifs)	Rugby Basket-ball Volley-ball	Rugby Basket-ball Volley-ball	Rugby Basket-ball Volley-ball	Basket-ball Volley-ball
Activités physiques artistiques		Cirque	Cirque	
Activités physiques de combat	Lutte boxe française	Boxe française	Lutte Boxe française	Lutte
Activités physiques de pleine nature	Course d'orientation	Course d'orientation Stage plein air	Course d'orientation	

## Projet AS (extrait)

L'Association Sportive du collège est affiliée à l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS). Ses objectifs sont en prise avec les nouvelles orientations nationales, et en continuité avec les projets locaux. Dès lors, trois orientations sont poursuivies : une orientation éducative, une orientation sportive, une orientation d'échanges. (...)

Objectifs	Actions	Evaluation
Favoriser la pratique sportive du plus grand nombre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer diverses modalités de pratique</li> <li>- Valoriser l'AS : « journée sportive 6<sup>ème</sup> » à la rentrée, accentuer la diffusion des informations en début d'année (affichage, internet, message aux parents)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quantifier le nombre d'élèves licenciés (en particulier des 6<sup>ème</sup>)</li> <li>- Fidéliser : investissement et présence des élèves tout au long de l'année (taux de fidélisation)</li> </ul>
Communiquer et échanger entre établissements par le biais des compétitions sportives	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer aux compétitions du district et aux réunions du district</li> <li>- Collaborer avec un collège de la ville (entraînement commun et entente à l'AS football)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quantifier le nombre de compétitions effectuées dans chaque catégorie</li> <li>- Evaluer les différentes formes de respect, entente et collaboration des élèves des différents établissements</li> </ul>
Assurer la formation des jeunes officiels et responsabiliser les élèves	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Systématiser l'arbitrage des rencontres par les élèves au sein des séances.</li> <li>- former à l'arbitrage</li> <li>- Organiser des rencontres, des tournois par les élèves</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quantifier le nombre de jeunes officiels formés</li> <li>- Quantifier le nombre d'élèves « jeunes organisateurs »</li> </ul>
Accepter chacun quel que soit son niveau de performance	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Différencier les tâches et viser tous les niveaux de pratique.</li> <li>- Former spécifiquement à l'arbitrage, juges de ligne en football, jeune organisateur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mesurer le niveau d'investissement des élèves dans les différents rôles</li> <li>- Mesurer les progrès et intégrations de tous les élèves</li> </ul>

Le bilan d'activité de l'association Sportive au cours de l'année scolaire 2010-2011 fait état d'un effectif de **83 élèves licenciés au total, soit un taux de 20%** de l'effectif total du collège. Ce chiffre demeure en baisse depuis trois ans. Ce taux de licenciés atteignait par exemple 26.83% en 2007-2008. (...)

Seuls les élèves adhérents de l'Association Sportive peuvent pratiquer une activité durant les créneaux réservés à cet effet. Les horaires des entraînements sont les suivants :

- badminton : le mercredi après-midi de 13h00 à 14h45 au gymnase
- basket-ball : le mercredi après-midi de 14h45 à 16h30 au gymnase
- football : la section sportive engagée dans le championnat excellence, le mercredi après-midi de 14h00 à 16h00 au stade et deux créneaux d'une heure et demi dans la semaine.

Tableau représentant la répartition des licenciés par activités

Activités	34 Filles			49 Garçons			83 élèves
	Benjamines	Minimes	Cadettes	Benjamins	Minimes	Cadets	
<b>Basket</b>	7	8	-	3	4	2	24
<b>Badminton</b>	10	9	-	7	9	-	35
<b>Football</b>	-	-	-	-	18	6	24

Deux classes de troisième : la 3<sup>ème</sup> A et la 3<sup>ème</sup> B

3 <sup>ème</sup> A	24 élèves (14 filles et 10 garçons)
Hors EPS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 7 garçons de la section sportive, 3 élèves doublant, 8 élèves à l'AS</li> <li>- 2 élèves ont deux ans de retard, 5 élèves un an de retard</li> <li>- Comportement excessif, temps de concentration limité, Grandes difficultés scolaires (surtout français écrit). Remédiation et soutiens scolaires sont proposés aux élèves en difficulté</li> <li>- Leur orientation scolaire risque de poser problème en fin d'année</li> <li>- Manque de respect, la règle est une contrainte, comportement individualiste, « chacun pour soi »</li> <li>- Les élèves sont dans l'immédiateté, ils ne s'engagent pas dans l'action avec un projet précis et identifié</li> <li>- Des élèves qui manquent d'implication dans leur travail (sens de l'EPS, de l'école)</li> <li>- Le travail de groupe n'est pas toujours accepté par tous et avec tous</li> <li>- Des élèves qui acceptent plus ou moins les rôles confiés par l'enseignant</li> <li>- Des élèves qui ont des difficultés à rester attentif</li> <li>- 8 filles et 2 garçons en surcharges pondérales, 1 élève inapte à l'année (syndrome rotulien)</li> <li>- Grande hétérogénéité, en particulier entre les garçons et les filles : grandes disparités sur le plan morphologique et physiologique</li> <li>- Habitus santé problématique chez certains élèves (2 élèves asthmatiques, problème d'alimentation, de sommeil, addiction tabac à jeun...). Les motivations liées au corps et à l'apparence physique sont fortes. Les élèves se fatiguent vite, se démobilisent vite. Peu d'estime de soi en général</li> <li>- Comportements violents chez certains et réactions excessives</li> </ul>
Caractéristiques générales de la classe	<p>Trois groupes d'élèves dans la classe par rapport à leur investissement énergétique dans les activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les filles dissipées, cherchent souvent à perturber le cours, attitude provocatrice et irrespectueuse envers le professeur et les autres élèves. Attitude de refus face à l'effort.</li> <li>- Les garçons inactifs (3) qui se caractérisent par un manque d'action, ne veulent pas travailler mais réalisent tout de même les tâches</li> <li>- Les garçons actifs (7) qui réalisent les tâches proposées, mais ont un temps de concentration limité, détournent les consignes, état d'esprit discutable</li> </ul>
Projet de classe	Citoyenneté : respect des règles, de soi et d'autrui
Programmation	Basket-ball / Lutte / Demi-fond / Acrosport / tennis de table

<b>3ème B</b>	25 élèves (16 filles et 9 garçons)
<b>Hors EPS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 15 élèves (11 filles et 4 garçons) en section européenne, 3 garçons de la section sportive scolaire</li> <li>- 1 élève doublant, 7 élèves à l'AS</li> <li>- 2 élèves ont un an d'avance, 3 élèves ont un an de retard</li> <li>- Elèves scolaires, qui fonctionnent à la note. Ambiance de classe sereine</li> <li>- C'est une des meilleures classes du collège (notes, comportement, travail).</li> </ul>
<b>Caractéristiques générales de la classe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recherche systématique de buts de performance, ils cherchent à faire mieux que les autres quelle que soit l'APSA, mais vivent mal l'échec. Ils ont envie d'apprendre, et veulent que le professeur soit présent pour les aider à progresser, ils veulent montrer aux autres qu'ils sont « forts » dans l'activité.</li> <li>- Bon investissement énergétique de la part de l'ensemble des groupes mais des différences morphologiques sont présentes (quelques élèves en surpoids). Image du corps et estime de soi mal vécus chez certains élèves dont des garçons.</li> <li>- Le travail en autonomie devient possible et souhaitable.</li> <li>- Des motivations liées au corps et à l'apparence physique sont fortes. Les filles retrouvent un certain investissement (perdu ou oublié dans les classes de 5<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup>).</li> <li>- Deux groupes d'élèves dans la classe par rapport à leur investissement énergétique dans les activités : 1° « les effacés » : ils pratiquent sans rechigner. Si l'activité ne leur plaît pas, ils font le strict minimum. L'intensité d'investissement est irrégulière pendant le cycle. Il faut souvent les motiver, les mettre en situation de réussite pour les encourager à continuer. L'échec est très mal vécu, surtout par ces élèves un peu plus en difficulté sur le plan moteur alors qu'ils sont en réussite dans les autres disciplines. Image du corps mal perçue pour quelques filles. Quelques élèves, filles et garçons en surpoids. Peu sportifs.</li> <li>2° « les dynamiques » : ils s'investissent dans toutes les activités, avec un surinvestissement en début d'activité qui entraîne rapidement la fatigue de l'élève. Ils recherchent la compétition à outrance. Perdre est vécu comme un « drame ».</li> </ul>
<b>Projet de classe</b>	Réussite et prise de recul sur son action
<b>Programmation</b>	Basket-ball / Lutte / Demi-fond / Acrosport / badminton

# information

11.17  
DECEMBRE

Dans le second degré, l'éducation à la santé est mise en œuvre dans neuf établissements sur dix et a pour objectifs conjoints l'éducation à la citoyenneté et l'acquisition de connaissances en matière de santé. Les élèves sont en priorité formés à l'éducation à la sexualité et à la prévention des conduites addictives ; ils bénéficient aussi de formations à l'éducation nutritionnelle, à la sécurité et à la prévention des nuisances. Ces formations, lorsqu'elles ont lieu dans un cadre disciplinaire, s'intègrent d'abord à l'enseignement des sciences de la vie et de la Terre (SVT), surtout à l'entrée et la fin du collège, et au début du lycée. Des actions sont également menées par les personnels de santé et de service social, avec l'appui de partenariats diversifiés. Tous ces effets sont jugés positifs sur le comportement des élèves et, notamment, sur les relations entre filles et garçons. Pour autant, les responsables des projets souhaitent un meilleur engagement de l'équipe enseignante afin de renforcer l'efficacité des actions.

## L'éducation à la santé dans les établissements du second degré (2008-2009)

Le système éducatif a la responsabilité, en liaison avec les familles, de veiller à la santé des jeunes qui lui sont confiés. Aussi la promotion de la santé en faveur des élèves doit-elle s'inscrire dans un programme défini en termes d'objectifs prioritaires, de stratégies d'action et d'évaluation.

### Le cadre réglementaire

Inscrite dans le socle commun de connaissances et de compétences (pilier 6), l'éducation des élèves à la santé est prise en charge tout au long de leur scolarité en vertu des dispositions de la circulaire n° 2003-210 du 1<sup>er</sup> décembre 2003 relative à la santé des élèves : les établissements scolaires doivent intégrer dans les projets d'établissement une programmation ou des actions d'éducation à la santé, développer l'éducation à la sexualité, prévenir les conduites addictives et éduquer à la nutrition.

Dans les établissements du second degré, ces actions sont définies par le Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) (décret n° 2008-263 du 14 mars 2008). Par ailleurs, la circulaire n° 2003-027 du 17 février 2003 stipule qu'une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées, à raison de trois séances annuelles ; elles sont planifiées dans le projet d'établissement, en début d'année scolaire, et

inscrites dans l'horaire annuel global des élèves.

En matière de prévention des conduites addictives, tous les chefs d'établissement doivent prendre les dispositions nécessaires pour faire appliquer effectivement la loi Evin relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme.

Enfin, le décret n° 2006-830 du 11 juillet 2006 relatif au socle commun de connaissances et de compétences rappelle que l'éducation à la santé participe à l'acquisition progressive de savoirs et de compétences qui permettront aux élèves de faire des choix éclairés et responsables en matière de santé (voir l'encadré « Le cadre réglementaire », p. 2).  
(...)

### L'offre en matière d'éducation à la santé (...)

– En ce qui concerne les disciplines où est intégrée l'éducation nutritionnelle, 61 % des coordonnateurs citent les SVT (77 % au collège) mais, également, pour 45 %, l'éducation physique et sportive (55 % au collège).

– La prévention des conduites à risque s'appuie sur l'enseignement des SVT à hauteur de 46 % en moyenne (56 % au collège), sur diverses autres disciplines (24 %), et seulement à hauteur de 16 % sur l'éducation physique et sportive.



– Enfin, la *formation aux premiers secours* relève de l'enseignement d'*autres disciplines* (21 %) et des *SVT* (20 % en moyenne, mais 42 % dans l'enseignement de *sciences* en LP) et de l'*éducation physique et sportive* (15 %).

(...)

### Formations à l'éducation nutritionnelle et à la prévention liée à la sécurité et aux nuisances

Par ailleurs, les élèves accèdent, une fois ou plus d'une fois, lors de leur cursus, à des actions de formation *sur l'alimentation* (78 %), ainsi que sur *l'amélioration des comportements de consommation* (64 %). *L'activité physique* (58 %), *les problèmes de surpoids et d'obésité* (58 %) ainsi que *l'éducation au goût* (50 %) viennent ensuite. Dans les collèges ainsi que dans le cadre de l'éducation prioritaire, les actions de formation à l'éducation nutritionnelle sont dans l'ensemble plus fréquentes que dans les lycées (tableau 5).

(...)

## Le bilan de l'éducation à la santé

### Le respect de soi et de l'autre sexe sont les principales attitudes développées

Diverses compétences sociales et civiques du socle commun des connaissances et des compétences sont développées dans le cadre du projet d'éducation à la santé de l'établissement. Selon la grande majorité des coordonnateurs, *le respect de soi* (80 %) et *le respect de l'autre sexe* (81 %) sont les principales attitudes développées, notamment au collège, suivies du *respect des règles de sécurité* (76 %) et de *la connaissance des gestes de premier secours* (74 % en moyenne, mais 85 % en LP) ; enfin, *la bonne maîtrise de son corps* est une compétence développée dans le cadre du projet d'éducation à la santé, d'après 70 % des coordonnateurs. Globalement, ces compétences sociales et civiques du socle commun sont surtout favorisées au collège. Il s'agit d'acquisitions de compétences principalement intégrées

### Le cadre réglementaire

L'éducation des élèves à la santé est inscrite dans le socle commun de connaissances et de compétences (pilier 6) : décret n° 2006-830 du 11 juillet 2006.

Elle est prise en charge tout au long de la scolarité en vertu des dispositions de la circulaire n° 2003-210 du 1<sup>er</sup> décembre 2003 relative à la santé des élèves : les établissements scolaires doivent intégrer dans les projets d'établissement une programmation ou des actions d'éducation à la santé, développer l'éducation à la sexualité (circulaire n° 2003-027 du 17 février 2003), prévenir les conduites addictives et éduquer à la nutrition.

Par ailleurs, le décret n° 2008-263 du 14 mars 2008 définit les missions du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) présent dans chaque établissement du second degré.

TABLEAU 5 – Coordonnateurs : accès des élèves à des actions de formation à l'éducation nutritionnelle, lors de leur cursus dans l'établissement (en %)

	Collège	LEGT	LP	Éducation prioritaire	Moyenne
Sur l'activité physique	69	46	58	66	58
Sur l'alimentation	92	63	75	90	78
Sur l'amélioration des comportements de consommation	72	52	68	68	64
Sur l'éducation au goût	59	41	50	50	50
Sur les problèmes de surpoids et d'obésité	69	44	61	72	58
Base = 885 coordonnateurs	339	318	228	106	885

Source : MEN-DEPP

aux enseignements, avec le cas particulier de *la connaissance des gestes de premier secours*, effectuée surtout par le biais d'actions d'animation au collège et en LEGT, alors qu'elle est principalement intégrée aux enseignements en LP.

### Effets de l'éducation à la santé positifs sur le comportement des élèves et les relations entre filles et garçons...

Selon les chefs d'établissement, les effets du projet d'éducation à la santé sont particulièrement positifs sur *le comportement des élèves dans l'établissement* (78 %) et sur *les relations entre filles et garçons* (63 % en moyenne, et 74 % dans l'éducation prioritaire). Ensuite, un chef d'établissement sur deux (et 57 % en collège) juge que les effets sont positifs sur *la prise de responsabilité par les élèves* (par exemple comme délégués dans les conseils de classe ou au conseil d'administration), mais 37 % ne signalent pas

d'effet particulier. Pour d'autres items comme *l'assiduité*, *la motivation scolaire*, *la réussite scolaire*, *le respect des règles* ou *le comportement pendant les heures de cours*, c'est l'absence d'effet perçu qui l'emporte. On note toutefois que les effets ne sont jamais perçus comme négatifs. Les coordonnateurs partagent globalement les avis des chefs d'établissement.

### ... ainsi que sur le climat de l'établissement

Le principal effet du projet d'éducation à la santé sur le fonctionnement de l'établissement, selon les chefs d'établissement, est un effet positif sur *le climat de l'établissement* (selon 81 % d'entre eux, et 87 % dans l'éducation prioritaire). Aucun effet n'est jugé négatif, à l'exception, pour une minorité de 8 % (13 % de principaux en collège), sur *l'organisation des emplois du temps*.

(...)